Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260610-202648A-DE

Département du **MORBIHAN**
COMMUNE DE BIGNAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 10 Juin deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 Juin 2026

Etaient présents : MM. BIHOES Chantal, LE POULICHET Yves-Marie, BEGUIN Christelle, LOHEZIC Mikaël, BEUVE Eric, OFFRET-MARIE Carole, PERRON Eliane, DELMAS Eliane, CLEQUIN Yolande, LACOURT Franck, JEHANNO Yves, PEDEN Yves, PICAUD Romain, RIBAULT Joséphine, CASAGRANDE Donovan, PREAUD Jean-Paul, FIEYRE Clémence, HYLKEMA Mirjam, JEHANNO David.

Procurations : M. LE CORF Henri à M. Yves-Marie LE POULICHET, Mme LE ROUX Sandrine à Mme CLEQUIN Yolande, M. LAUDRIN Joël à M. JEHANNO David

Absente excusée : GABEL Géraldine.

Désignation du secrétaire de séance
Mme Christelle BEGUIN est désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Logements Elisabeth D'HUMIERES : avenant lot 2 et lot 9

M. Yves-Marie LE POULICHET, Adjoint, présente au Conseil les avenants relatifs aux deux logements du lotissement Elisabeth D'HUMIERES, à savoir :

- Lot 2 – espaces verts : plus-value de 1 035.43 € H.T. pour la réalisation d'un carottage de la longrine béton pour l'implantation de la clôture ;
- Lot 9 – menuiseries extérieures : moins-value de 588.00 € H.T. avec la suppression des bavettes en aluminium.

Et il demande au Conseil de se positionner.
M. David JEHANNO, Conseiller Municipal, interroge sur le choix d'une clôture plutôt qu'une haie pour séparer les habitations.
Mme le Maire précise que le marché initial prévoyait la pose d'une clôture uniquement et que l'avenant porte sur la réalisation du carottage. De plus M. Yves-Marie LE POULICHET souligne les contraintes d'une haie en termes d'entretien.

Le Conseil, après avoir entendu les explications de Yves-Marie LE POULICHET et à la majorité

VOIX POUR :18

VOIX CONTRE : 4 (M. LAUDRIN Joël, Mmes FIEYRE Clémence, HYLKEMA Mirjam, M. JEHANNO David)

ABSTENTION : 1 (M. PREAUD Jean-Paul)

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260610-202648A-DE

APPROUVE les avenants tels que présentés ;

AUTORISE Mme Le Maire à intervenir à leur signature.

Pour copie certifiée conforme

Mme le maire, Chantal BIHOES

Le Secrétaire de séance

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le 17 Juin 2026
(voir ci-dessus référence de télétransmission)

Publié : 17 Juin 2026
Le maire : Chantal BIHOES

Cachet de la mairie